Bourigeole

Conseil municipal du 26 juillet 2021

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

<u>Présents</u>: M Dumoulin Christian *1er adjoint*, M Guerin Patrick *2ème adjoint*, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme McLellan Katharina, Mme Malherbe Françoise

Ordre du jour:

- Accueil AREP du mercredi
- Délimitations de voiries
- travaux cimetière de Tourneboix
- Questions diverses

M Guerin Patrick a été désigné secrétaire de séance

1 SIVU école

Une réunion du Sivu est programmée le 30/07 pour arrêter une décision sur le maintient de l'accueil AREP du mercredi ; avant cela les conseils municipaux doivent prendre une délibération pour l'autoriser.

L'AREP a effectué une enquête auprès des parents d'enfants scolarisés pour savoir qui serait intéressé par le service. Il en ressort qu'il y aurait un réel besoin.

Les maires ont décidé de se voir trois fois par an (juillet, décembre, avril) pour faire le point sur l'utilisation effective du service du mercredi.

L'AREP, à la demande des maires, a budgétisé ce service :

- pour la période du premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022 (jusqu'à fin décembre 2021) le coût serait de 2737 €, à partager entre les communes. Les maires des communes ayant une école reverserait le remboursement de leurs frais de photocopie au pot commun, soit 1500 €. Resterait donc une charge supplémentaire de 1237 €.
 - pour l'année civile 2022 le coût serait de 7820 €
- soit au total 9057 €, à répartir sur 46 enfants (des 5 communes puisque la Serpent participe et doit d'ailleurs discuter de son adhésion complète au SIVU) donc 197 € par enfant à ajouter aux 1400 € environ par enfant de la part SIVU hors ce service.

Pour la prochaine année scolaire Bourigeole n'aurait qu'un enfant scolarisé.

Le maire attire notre attention sur les effectifs prévisionnels en forte baisse sur les trois prochaines années (moins 21 élèves) alors que les frais fixes resteront les mêmes, ce qui pose un réel problème d'explosion du coût du budget scolaire pour les communes.

Le conseil, après en avoir délibéré,

0095

vote à l'unanimité pour le maintient du service du mercredi jusqu'à la fin 2022.

2 Géomètre / Délimitations de voiries

Le géomètre nous a transmis son document concernant la route de Tournebouix de l'entrée du hameau jusqu'à l'embranchement longeant les propriétés de M. Boudefir et de Mme Albero. Les parties ayant signé le document celui-ci est réglé.

Pour le chemin descendant au ruisseau, le document n'a pas été signé par Mme Albero. Un constat de carence a été dressé. La suite possible est soit une procédure de conciliation au sujet de laquelle nous allons consulter notre assurance juridique, soit en cas d'impossibilité de celle-ci un recours devant le tribunal qui nommerait un autre géomètre expert et procéderait à l'examen du dossier, procédure longue et coûteuse, dont les frais seraient à la charge du perdant.

Le maire et Mme Katharina McLellan, elle même géomètre et au courant des procédures, reprendront contact avec Mme Albero.

Par ailleurs nous envisageons de profiter du changement nécessaire de la borne incendie de Tournebouix pour la déplacer, agrandissant du même coup l'accès à ce chemin.

Ou devis a été demandé à Veolia pour la déplacer au seul endroit communal possible.

Il faudrait pour cela transformer environ 25 m linéaire de canalisation en 50 pour du 100 (diamètre requis pour la borne).

3 Contrat d'affermage d'eau

Notre contrat avec Veolia arrive à son terme en octobre 2021. On nous propose un avenant permettant de le prolonger jusqu'à fin 2022, ce qui nous permettrait d'étudier la suite :

- soit une procédure d'appel d'offre (qui aboutirait probablement à la seule candidature de Veolia)
- soit une autre solution ; il nous faut en particulier étudier les statuts et les conditions d'entrée d'un syndicat nouvellement constitué autour des communes de Limoux, Cépie, Magrie... qui se proposerait de négocier un contrat d'ensemble (cependant des inquiétudes s'élèvent quant au coût de ce service si nous adhérions)
 La commune d'Alaigne se trouvant dans le même cas de fin de contrat que nous il est prévu de s'en rapprocher pour discuter ensemble de ce problème.

4 Nettoyage chapelle de Tournebouix

Le chantier d'insertion qui doit venir refaire le mur du cimetière se fera fin août début septembre. Un chantier de nettoyage du cimetière, de la route d'accès et de l'aire du stockage des matériaux aura lieu le samedi 14 août à 8 heures.

Par ailleurs il restera à trouver une petite bétonnière thermique (ou de la louer) et d'acheminer eau et matériaux sur place.

Fin du conseil à 21h50